

**Conseil Municipal de la commune de SAINT CHRISTOPHE SUR ROC**  
**Du 14 mars 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le quatorze mars à vingt heures trente, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil Municipal de la commune de SAINT CHRISTOPHE SUR ROC, sous la présidence de Monsieur Yves ATTOU, Maire de la commune de SAINT CHRISTOPHE SUR ROC, dûment convoqués le 8 mars 2023 par courriel.

Présents : Membres du Conseil Municipal

Yves ATTOU

Annick BARRÉ

Jean-François BRANGER

Camille COCAGNE

Martine HARDY

Liliane LAPOMME

Pierric MAHU

Jérôme MASSÉ

Jeannine MATTIO

Caroline ROULEAU

Excusés : Christian GUILLAUME, Mélanie GAILLARD.

Article L2121-1 du CGCT : Christian GUILLAUME donne pouvoir à Yves ATTOU,

Mélanie GAILLARD donne pouvoir à Jeannine MATTIO

Extérieurs au conseil : Pascal Guignard du CO, Michel Barré, Nicole Palisseaux.

Secrétariat de séance : Jérôme MASSÉ

**ORDRE DU JOUR :**

**-Approbation du Procès-Verbal du conseil municipal du 14/02/2023** : Aucune remarque n'est formulée. Le procès-verbal est **approuvé à l'unanimité**.

**-Désignation d'un(e) secrétaire de séance** : Jérôme MASSÉ.

**1- Affaires générales et extérieures :**

**1.1 Démission d'un conseiller Municipal :**

Guillaume Baraton a souhaité mettre fin à son mandat. Il a indiqué qu'il ne peut plus consacrer le temps nécessaire pour l'exercice de son mandat.

1-2 Vote des Comptes Administratifs et des Comptes de Gestion des Budgets 2022 :

A Budget de la commune :

Colonne1	Colonne2	Colonne3	Colonne4	Colonne5	Colonne6	Colonne7	Colonne8
ADOPTION DU COMPTE DE GESTION ET DU COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNE 2022							
<b>BUDGET PRINCIPAL</b>							
Fonctionnement				Investissement			
Recettes d'exercice 2022		449 890,36 €		Recettes d'exercice 2022		49 269,24 €	
Dépenses d'exercice 2022		419 885,10 €		Dépenses d'exercice 2022		58 375,12 €	
Solde exercice 2022		30 005,26 €		Solde exercice 2022		-9 105,88 €	
Résultats cumulés au 31/12/2021		150 872,05 €		Résultats cumulés au 31/12/2021		17 010,86 €	
Part affectée à l'investissement		30 000 €					
Résultat de clôture 2022		150 877,31 €		Résultat de clôture 2022		7 904,98 €	
Résultat d'exécution du budget principal :				158 782,29 €			

RESULTAT D'EXECUTION DU BUDGET PRINCIPAL : + 150 877.31 € + 7 904.98 €

= + 158 782.29 €

B Budget du Lotissement « Les Jardins du Fombrellier »

Colonne1	Colonne2	Colonne3	Colonne4	Colonne5	Colonne6	Colonne7	Colonne8
ADOPTION DU COMPTE DE GESTION ET DU COMPTE ADMINISTRATIF LOTISSEMENT 2022							
<b>BUDGET LOTISSEMENT</b>							
Fonctionnement				Investissement			
Recettes d'exercice 2022		105 063,35 €		Recettes d'exercice 2022		72 730,04 €	
Dépenses d'exercice 2022		73 569,67 €		Dépenses d'exercice 2022		90 776,65 €	
Solde exercice 2022		31 493,68 €		Solde exercice 2022		-18 046,61 €	
Résultats cumulés au 31/12/2021		-43 044,00 €		Résultats cumulés au 31/12/2021		27 218,33 €	
Résultat de clôture 2022		-11 550,32 €		Résultat de clôture 2022		9 171,72 €	
Résultat d'exécution du budget lotissement :				-2 378,60 €			

RESULTAT D'EXECUTION DU BUDGET LOTISSEMENT : -11 550.32 € + 9 171.72 € =

-2 378.60 €

RESULTAT D'EXECUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES  
NON PERSONNALISES.....

= + 156 403.69 €

## Vote des comptes de gestion et administratifs 2022

Monsieur le Maire se retirant de la séance, la doyenne et 1<sup>ère</sup> Adjointe au Maire préside le débat et met en délibération la Gestion et les comptes administratifs de 2022 ;

**Après en avoir délibéré, Le conseil municipal adopte par 9 voix pour et 1 voix contre les comptes de gestion et administratifs de 2022.**

**Monsieur le Maire est autorisé à signer les documents émis par le Comptable du Trésor Public**

### 1.2 Affectation du résultat 2022 sur 2023 :

#### ➤ **Budget Principal**

- Affectation du résultat section Fonctionnement de la commune au 002 Report à nouveau

**+ 150 877,31 €**

- Affectation du résultat section Investissement de la commune au 001 Report à nouveau

**+ 7 904,98 €**

#### ➤ **Budget Lotissement : « Les jardins du Fombrellier »**

- Affectation du résultat section Fonctionnement du Lotissement au 002 Report à nouveau

**- 11 550,32 €**

- Affectation du résultat section Investissement du Lotissement au 001 Report à nouveau

**+ 9 171,72 €**

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité ces affectations.**

Monsieur le Maire propose d'affecter à l'investissement 2023 au compte 1068 la somme de **30 000 €** en prélèvement au 002 du report à nouveau de 2022.

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte ces affectations à 11 voix pour et 1 contre.**

### 1.3 Choix d'une date pour un Débat d'Orientation Budgétaire :

Monsieur le maire propose d'organiser, le 6 avril 2023 à 19h00 en salle de conseil municipal, un débat d'orientation Budgétaire. Celui-ci n'est pas obligatoire dans les communes de moins de 3500 habitants mais fortement recommandé.

### 1.4 Dispositif argent de poche :

La Maison de l'Emploi et des Entreprises de Parthenay et de Gâtine relance pour 2023, le dispositif « argent de poche ». Celui-ci consiste à proposer aux jeunes de 16 ans révolus jusqu'à la veille de leurs 18 ans, la réalisation de chantiers rémunérés sur le territoire de la commune. Une charte d'engagement sera signée avec les jeunes permettant une indemnisation/rémunération forfaitaire. Chaque demi-journée sera rémunérée 15 €. Monsieur le Maire propose au conseil municipal de mettre en place ce dispositif pour 40 demi-journées sur 2023. Il est demandé quels travaux seront proposés aux jeunes. Madame la 1<sup>ère</sup> adjointe, en charge de ce dispositif invite les élus à y réfléchir.

**Après débat, le conseil municipal, à l'unanimité, accepte cette proposition. Les dépenses issues de ce dispositif seront portées au budget 2023.**

### 1.5 Point sur l'avancement du lotissement le Fombrellier :

Reste une parcelle, lot 3, à vendre sur la 1<sup>ère</sup> tranche. Les mandats non exclusifs ont été reconduits avec les agences SAFTI et DIEUMEGARD.

Concernant la 2<sup>ème</sup> tranche comprenant 9 parcelles, la trésorerie publique a recommandé de procéder à une vente globale au profit d'un constructeur professionnel. Un débat sera ouvert dans une prochaine réunion du conseil municipal.

#### 1.6 Point sur les subventions et sur le calendrier du Cœur de Bourg :

-Conseil départemental (Fonds de solidarité départementale pour les communes) :

20000 € (notifié 40690 €)

-Etat ( Dotation d'équipement des territoires ruraux) : 60000 € (dossier complet)

- Europe (Leader, Liaison entre action de développement de l'Economie rurale) : 25000 €

(dossier complet)

- Soit un total de 105000 € de financement extérieur

- Financements complétés par un recours à l'autofinancement :

L'emprunt de 49420 € pour l'atelier municipal arrive à échéance le 15/5/2023

L'Emprunt de 150000€ pour le Fombrellier arrive à échéance au 30/10/2023

### **1 2 Commission 2 Affaires scolaires et sociales**

#### 2-1 Inspection de la Direction des services vétérinaires au Restaurant scolaire :

La Direction des services vétérinaires est venue inspecter le restaurant scolaire le lundi 6 mars dernier, en présence de l'agent communal et de Madame la 1<sup>ère</sup> adjointe. La commune attend le rapport écrit mais a reçu un avis verbal majoritairement favorable.

#### 2-2 Point sur les jours de grève :

Sur 3 jours de grèves annoncés, 2 ont été suppléés par le Service Minimum d'accueil et 1 en a été dispensé.

### **3 Commission 3 Travaux et Urbanisme ;**

#### 3-1 Documents d'urbanisme :

DP 07924123P0001 Parcelle AC 161 : pose de baies vitrées : arrêté de non-opposition du 10/03/23

DP 07924123P0002 : Parcelle B795 : pose de panneaux solaires : arrêté de non-opposition du 28/02/23

DP 07925123P0003 : parcelle AB 79 : pose de 24 panneaux photovoltaïques : arrêté d'opposition du 10/03/23

DP 07924123P0004 : Parcelle AC 161 : construction d'une terrasse : instruction en cours

CUa 07924123P0003 : Parcelles de B 391 à C 915 : instruction remise à début avril (21 parcelles)

CUa 07924123P0004 : Parcelles de B 322 à C 817 : instruction remise à début avril (19 parcelles)

#### 3-2 Bilan de la voirie communale :

Travaux réalisés :

Le 21 et 22/06/2022 il s'est étendu sur la totalité de nos routes communales 4 tonnes de liant et graviers par le PATA

Pour 2023, les travaux à réaliser sont :

- Passage du PATA en cours de planification pour la même quantité que les années précédentes.

- Remise en état de la route de la Grue dont principalement le virage en bas de la route pour un coût de 11 314.26€ => donc dépassement de budget => donc réduction du projet en cours pour rentrer dans le budget de 9 906.25 € pris en charge par la communauté de commune du val de gâtine (CCVG).

Des camions de terre ont circulé en nombre Rue des Écoles. Ce sont les livraisons de terre pour le terrain de bosses demandé par un collectif d'adolescents et pré-adolescents de la commune le 22/09/2021. Il sera fait derrière le parking de l'école.

### 3.3 Avancement des toilettes publiques :

Le chantier des toilettes publiques en régie est en cours. L'intérieur est démonté. Les cloisons et matériaux pour l'aménagement intérieur sont à l'atelier municipal. La commune attend les devis de la porte métallique. La douche sera maintenue. Il est demandé, pour l'usage des associations, qu'un bac évier soit mis en place. Cela est prévu.

### 3.4 Prolongement de la location SAS Martin :

La SAS Martin souhaite prolonger la location du bâtiment industriel d'au moins 1 an. Monsieur le maire demande l'accord du Conseil Municipal pour reconduire le bail d'un an renouvelable. Il est demandé si le mur endommagé par la production de SAS Martin a été réparé. Cela a été fait au moment du départ de la partie production. Il ne reste à présent plus que du stockage.

**Après débat, le conseil municipal, à l'unanimité, donne son accord pour le prolongement de la location et autorise le maire à signer tous les documents y afférant.**

## 4 Commission 4 Communication et animation ;

### 4-1 Estivales sur Roc 2023 :

La date des Estivales sur Roc reportée au dernier conseil au samedi 24 juin soulève des interrogations au vu du nombre d'absents de l'association Culturoc pour soutenir son organisation. Une réunion entre les élus et le bureau de Culturoc sera organisée pour harmoniser les dates des festivités à venir.

## 5 Commission 5 Environnement ;

### 5.3 Rapport de la commission :

Le prochain chantier participatif aura lieu le samedi 25 mars sur le site de la Roche pour le remplacement des arbres perdus et le nettoyage du pré. Les projets de la commission pour 2023 sont le jardin du souvenir au cimetière, le mobilier urbain et la rénovation énergétique.

## 6 Agenda prévisionnel ;

MOIS	DATES (HEURES)	THÈMES	LIEU
<b>MARS</b>	Mar 21 mars (20h)	Conseil communautaire	Smited
	Mer 22 mars (19h)	AG du Centre socio-culturel	Champdeniers
	Vendredi 24 mars (10h)	Visite du SIEDS à Saint Christophe sur Roc	Mairie
	Lundi 27 mars (18h)	Commission communale des impôts directs	Mairie
<b>AVRIL</b>	Jeudi 6 avril (19h)	Débat d'orientation budgétaire	Mairie
	Mardi 11 avril (20h30)	Conseil municipal	Mairie

## 7 Questions diverses et échanges d'informations ;

### 7.3 L'intervention RDG Gérédis élagage :

Des précisions sont données sur la campagne d'élagage pour l'entretien des lignes basses tension de la commune. Les élus, l'agent technique et la secrétaire de mairie ont reçu une délégation de Gérédis et de son sous-traitant pour faire un point sur la campagne. Celle-ci s'est globalement bien passée. 94 courriers ont été envoyés aux propriétaires concernés. Une seule question sur ce sujet est remontée au secrétariat de mairie. Gérédis a déployé cette campagne, gratuite pour les administrés, afin de mettre à jour l'entretien du réseau et de sensibiliser les administrés sur l'entretien régulier de leurs arbres et arbustes concernés par le passage des lignes.

### 7.4 Une demande d'utilisation de la salle est formulée par la section « bien vieillir » du CSC

Pour le 16 ou le 17 mai prochain. Le secrétariat attend une demande par courriel afin d'y répondre. Un avis favorable est donné par le conseil municipal.

### 7-3 Ornements liturgiques :

Des ornements liturgiques (2 chasubles du XIX<sup>ème</sup> siècle) prêtés il y a une trentaine d'année pour un projet de musée qui, finalement ne s'est pas fait, doivent revenir à la commune. Madame la 1<sup>ère</sup> adjointe est allée les voir Avenue de Limoges en présence du père Zlatev et de la conservatrice de la DRAC. Madame la 1<sup>ère</sup> Adjointe propose de les mettre sous cadre et de les exposer à la mairie. Les dépenses liées à cette action seront portées au budget 2023.

### 7-4 Panneaux Impasse de la Burgalière :

La pose du panneau « voie sans issue » à l'Impasse de la Burgalière ne semble pas visible dans les deux sens de circulation et occasionne des demi-tours dans une propriété privée. Une étude sera proposée pour répondre à cette question diverse.

### 7-5 Proposition de pétition

Une pétition est proposée au conseil au sujet de l'incendie d'une éolienne dans le Département de la Vendée. Après lecture du texte, le maire indique que cette question ne peut pas être soumise à délibération car elle n'est pas inscrite à l'ordre du jour, ce qui constitue une obligation légale.

Le prochain conseil municipal aura lieu le **mardi 11 avril 2023** à 20h30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 22h20.

Le Maire, Yves ATTOU



Le Secrétaire Jérôme MASSÉ

Adjoints et conseillers	
Annick BARRÉ	Jean-François BRANGER
Camille COCAGNE	Mélanie GAILLARD représentée par Jeannine MATTIO
Martine HARDY	Christian GUILLAUME représenté par Yves ATTOU
Liliane LAPOMME	Pierric MAHU
Jeannine MATTIO	Caroline ROULEAU